



Inscription au restaurant scolaire et à la garderie ou à l'étude Année scolaire 2018 – 2019

Madame, Monsieur,

Parents de en classe de

- **Souhaite(nt) inscrire leur enfant au restaurant scolaire** : forfait annuel pour une fréquentation de 4 ou 5 jours/semaine selon les informations ci-dessous.

NON

OUI → Merci de cocher avec précision l'un ou l'autre des choix ci-dessous

Tous les jours sauf le mercredi soit 4 jours par semaine
(Les enfants qui déjeunent moins de 4 jours par semaine à l'école sont considérés comme externes avec repas exceptionnels)

Tous les jours **avec** le mercredi soit 5 jours par semaine
(Les enfants qui seront inscrits au centre de loisirs du mercredi, devront venir confirmer leur inscription au secrétariat à la rentrée)

- **Souhaite(nt) inscrire leur enfant à la garderie ou à l'étude**: forfait annuel pour une fréquentation de 4 jours/semaine.

NON

OUI → Merci de cocher avec précision l'un ou l'autre des choix ci-dessous

➤ **Garderie du matin** (maternelles et primaires) **de 8h00 à 8h30**

Maternelles entrée au 62 rue de la Colonie, primaires entrée au 109 rue Bobillot

➤ **Garderie du soir** pour les élèves de maternelles de **16h30 à 17h45**, sortie au 62 rue

de la Colonie, à 18h00, sortie au 109 rue Bobillot

➤ **Etude du soir** pour les élèves de primaires **de 16h40 à 18h00**

Toute fréquentation de la garderie hors forfait de 4 jours par semaine est considérée comme exceptionnelle et facturée à l'unité.

Fait le / / 2018 Signature :

Le goûter des enfants qui fréquentent la garderie du soir ou l'étude est fourni par la famille.